



# COMMUNIQUÉ

## Si les stations-service sont à sec, c'est la faute des pétroliers, pas des salariés !

### **L'Union Nationale des syndicats de la santé privée soutient les salariés en grève avec leurs syndicats pour obtenir satisfaction sur leurs légitimes revendications !**

Avec une inflation qui atteint 5,6% depuis le début de l'année, tous les produits de première nécessité augmentent. Une nouvelle fois, le capital financier veut faire payer la crise aux salariés.

Depuis plus de 10 jours, les salariés des raffineries sont en grève pour obtenir des augmentations de salaire. Profitant des cours du pétrole et du gaz en hausse au motif de la guerre en Ukraine, TotalEnergies a réalisé un bénéfice net de 10,6 milliards de dollars au premier semestre 2022. Total a également versé une avance de 2,68 milliards d'euros aux actionnaires et a augmenté son PDG de 50%, alors que les augmentations de salaire revendiquées par les salariés représenteraient 150 millions d'euro. **Est-ce scandaleux ?**

**L'Union Nationale des Syndicats de la Santé privée FORCE OUVRIÈRE condamne les réquisitions ordonnées par la Première ministre en lieu et place d'une obligation d'ouverture de négociation chez Total. Comme il est fréquent dans la santé, le gouvernement abuse du droit de réquisition pour tenter de briser le droit constitutionnel qu'est la grève.**

### **Alors que les richesses s'accumulent, les salariés peinent à remplir leur frigo !**

Les salariés se mobilisent avec leurs syndicats pour améliorer leur salaire et leurs conditions de travail. L'Union Nationale des Syndicats de la Santé privée FORCE OUVRIÈRE leur donne raison et leur apporte tout son soutien.

Le gouvernement et le patronat, au lieu de répondre aux demandes de négociations des syndicats, préfèrent casser l'assurance chômage, détruire le système de retraite et casser les services publics. Ils ont déjà annoncé qu'ils n'hésiteront pas à passer en force en utilisant le 49.3.

**L'Union Nationale des Syndicats de la Santé privée FORCE OUVRIÈRE mettra tout en œuvre pour organiser le rapport de force indispensable pour contrer ces tentatives de passage en force. Elle appelle ses syndicats à se réunir sur leurs lieux de travail pour décider des moyens d'action à mettre en œuvre pour défendre leurs conditions de travail et leur salaire, y compris par la grève.**

Paris, le 12 octobre 2022

Le Secrétaire général  
**Franck HOULGATTE**